



UNION INTERNATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS  
BUREAU DE DÉVELOPPEMENT DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

CONFÉRENCE MONDIALE DE DÉVELOPPEMENT DES  
TÉLÉCOMMUNICATIONS (CMDT-98)

Document 30-F  
13 janvier 1998  
Original: Russe

La Valette, Malte, 23 mars - 1 avril 1998

*Pour action*

Point de l'ordre du jour: 3.2

SÉANCE PLÉNIÈRE

**Fédération de Russie**

VILLE DU SAVOIR VIRTUEL

**Introduction**

La combinaison des moyens de télécommunication modernes et des nouvelles technologies de l'information augmente considérablement les capacités d'interaction qui s'offrent aux hommes dans tous les domaines possibles et imaginables, dont l'éducation, la formation professionnelle et la reconversion du personnel. Sur le marché des télécommunications, il semble que nous soyons en passe d'assister à l'apparition d'un nouveau type de service d'information offrant un contenu éducatif à un cercle d'utilisateurs le plus large possible: enfants d'âge préscolaire, écoliers, étudiants, ingénieurs, scientifiques, etc. En fait, des concepts tels que l'université virtuelle, les cybercafés via Internet et le musée virtuel font déjà largement partie de la vie quotidienne.

Cela étant, l'Union internationale des télécommunications serait bien avisée de s'employer à systématiser et à réglementer ce nouveau service d'information en créant une ville du savoir virtuel, sur le modèle du projet d'université mondiale des télécommunications imaginé par l'UIT et approuvé à Buenos Aires.

**Principe de base à l'origine du projet de création d'une ville du savoir virtuel**

Au départ, le projet de création d'une ville du savoir virtuel repose sur l'idée d'attribuer à celle-ci un indicatif symbolique et facile à mémoriser, par exemple le "777", que tout individu pourrait composer depuis n'importe quel pays pour accéder à cette ville du savoir virtuel, d'où il pourrait ensuite obtenir n'importe quel service d'information, verbalement ou par divers autres moyens.

Au cas où le feu vert serait donné à cette initiative, la communauté des télécommunications y trouverait une occasion sans précédent de construire, à l'aide de combinaisons de numérotage, un réseau virtuel de rues, d'avenues, de squares et de maisons aux noms diversifiés - par exemple, Avenue des mathématiques, Square de la physique, Boulevard d'histoire et d'architecture, etc.

- Pour des raisons d'économie, ce document n'a été tiré qu'en un nombre restreint d'exemplaires. Les participants sont donc priés de bien vouloir apporter à la réunion leurs documents avec eux, car il n'y aura pas d'exemplaires supplémentaires disponibles.

La base d'information proprement dite pourrait être établie en différentes langues et de manière indépendante par les différents organismes des pays intéressés, en fonction du niveau de développement de leur infrastructure de télécommunication et d'information, à l'aide des moyens techniques disponibles dans chaque pays. Tout individu pourrait ainsi composer, depuis n'importe quel pays, le numéro de la ville du savoir virtuel pour obtenir des services éducatifs de la plus haute qualité, au degré de complexité de son choix. En cas de besoin, les pouvoirs publics, des organismes et des institutions de financement pourraient financer les services offerts par les opérateurs de télécommunication aux personnes qui composent le numéro de la ville du savoir virtuel, assurant ainsi un service social dans le domaine de l'éducation. Regroupant et unifiant les concepts d'établissements d'enseignement virtuel, de bases d'information et de services de renseignement et d'information, entre autres, le projet de création d'une ville du savoir virtuel présente assurément un grand nombre d'avantages.

### **Questions à étudier et à mettre au point**

#### **RUS/30/1**

Choix de l'indicatif à trois chiffres pour la ville du savoir virtuel.

#### **RUS/30/2**

Configuration de cette ville et dessin de son tracé compte tenu de la capacité de numérotage à prévoir.

---